



COMHAFAT/ATLAFCO



**ACECOR**

## ***"Libérer le plein potentiel du secteur de la pêche et La promesse d'une économie bleue durable"***

***01-03 Décembre 2021***

### **Projet de note conceptuelle**

#### **Contexte**

Connue désormais sous le nom *d'économie bleue*, l'économie des océans et autres plans d'eau du monde, fait désormais partie intégrante du discours mondial sur le progrès économique et la conservation des ressources naturelles. Introduit pour la première fois à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro en 2012, le concept d'économie bleue vise à améliorer le bien-être humain par la croissance économique, l'inclusion sociale et l'amélioration des moyens de subsistance tout en améliorant la durabilité environnementale des océans et zones côtières<sup>1</sup>.

Si le concept de l'économie bleue est plus clair pour de nombreux pays, les pays avancés s'adaptant rapidement à ses principes, les pays en développement, notamment africains, commencent tout juste à chercher des points d'entrée pour son application pratique et donc à s'imprégner du concept à un rythme plus lent. Pour les pays africains, l'adoption du concept d'économie bleue dans son intégralité, et par conséquent une croissance bleue durable reste actuellement difficile à atteindre<sup>2</sup>. La situation est encore plus incertaine face aux défis sans précédent posés par la pandémie du coronavirus qui persiste et ses implications socio-économiques sur les secteurs de l'économie bleue à travers le monde.

Avec 70% des pays du continent ayant des côtes territoriales et de vastes zones économiques exclusives (ZEE), l'Afrique figure parmi les continents les plus dotés du monde en ressources océaniques avec un large potentiel, pour le développement économique<sup>3</sup>. La longueur totale du littoral africain est d'environ 30 500 km, ce qui rend le domaine maritime africain extrêmement important pour des raisons commerciales, environnementales, de développement et de sécurité. Avec 38 États côtiers sur 54 et 06 îles, l'industrie maritime africaine est estimée à 1 000 milliards de dollars US par an<sup>4</sup>. Plus

<sup>1</sup> Le potentiel de l'économie bleue : augmenter les avantages à long terme de l'utilisation durable des ressources marines pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers les moins avancés. Banque mondiale, 2017, Washington DC.

<sup>2</sup> <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2020.00586/full>

<sup>3</sup> [https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/03056244.2020.1853517?casa\\_token=eVu7SSqX6y8AAAAA:sd6wOa8C\\_mSSgOlnBxBzTD6ZmxGDwjN1pkBRPE6BSxV53uZq958yxv8G027oZq958yxv8G](https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/03056244.2020.1853517?casa_token=eVu7SSqX6y8AAAAA:sd6wOa8C_mSSgOlnBxBzTD6ZmxGDwjN1pkBRPE6BSxV53uZq958yxv8G027oZq958yxv8G)

<sup>4</sup> <https://theconversation.com/review-of-nine-african-blue-economy-projects-shows-what-works-and-what-doesnt-143841>

de 90% des importations et des exportations de l'Afrique se font par voie maritime et certaines des portes d'entrée les plus stratégiques pour le commerce international se trouvent en Afrique, ce qui souligne l'importance géopolitique de la région. Les zones maritimes sous juridiction africaine totalisent environ 13 millions de kilomètres carrés, y compris les mers territoriales et environ 6,5 millions de kilomètres carrés de plateau continental<sup>5</sup>.

L'économie bleue dans le contexte africain englobe le milieu aquatique couvrant les espaces intérieurs et marins. Ceux-ci incluent les océans, les mers, les côtes, les lacs, les rivières et les eaux souterraines bordant le continent. Il englobe un éventail de secteurs productifs, notamment la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, la construction navale, l'énergie, la bioprospection, l'exploitation minière sous-marine et les activités connexes<sup>6</sup>.

En dépit de ce potentiel énorme pour une économie bleue dynamique, l'exploration durable des mers africaines, est entravée par des connaissances et des capacités technologiques inadéquates, combinées à des investissements limités dans les secteurs de l'économie bleue.

Pour l'Afrique, le secteur de la pêche est considéré comme l'une des plus importantes composantes de l'économie bleue, car il a produit certaines des actions d'économie bleue les plus réussies jusqu'à présent, en assurant particulièrement la nutrition et des moyens de subsistance aux populations, ainsi que des gains économiques. Environ 200 millions de personnes en Afrique tirent des protéines de haute qualité et à faible coût du poisson<sup>7</sup>. La consommation de poisson par habitant pour l'Afrique subsaharienne s'élève à 8,9 kg, avec une moyenne bien supérieure à la moyenne mondiale de 18,9 kg, pour le Ghana (25 kg) et la Gambie (28,3 kg) entre autres. Avec l'aquaculture, le secteur de la pêche emploie environ 820 millions de personnes à travers le monde, dont la majorité vient des pays en développement (y compris l'Afrique subsaharienne).

Selon la Banque mondiale et les Nations Unies, le secteur de la pêche va au-delà de la simple extraction des ressources biologiques marines, il englobe la production halieutique, la transformation, la fabrication de filets et d'engins, la production et la fourniture de glace, la construction et l'entretien de bateaux, la fabrication d'équipements de transformation du poisson, l'emballage, la commercialisation et la distribution.

Cependant, les ressources halieutiques et leurs environnements de soutien sont soumis à d'énormes pressions de divers types (Surcapacités, méthodes de pêche destructrices, pêche INN, pollution, développement côtier, changement climatique...). Certaines prévisions, tablent déjà sur une réduction de 0,2 % par an de la consommation de poisson par habitant en Afrique qui passera de 10 kg en 2018 à 9,8 kg en 2030. De même, si des

---

<sup>5</sup> <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30130/AfricasBlueEconomy.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

<sup>6</sup> [https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/Africa%27s\\_Blue\\_Economy\\_A\\_policy\\_handbook.pdf](https://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/Africa%27s_Blue_Economy_A_policy_handbook.pdf)

<sup>7</sup> <https://www.mdpi.com/2071-1050/11/6/1636/pdf>

correctifs ne sont pas apportés rapidement et au rythme actuel, plusieurs pêcheries sont condamnées à s'effondrer à plus ou moins longue échéance.

***L'économie bleue offre au Continent, une opportunité pour l'atténuation des pressions grâce au développement d'une pêche durable***

Le Continent n'est encore qu'aux premiers stades de développement de son *économie bleue*. Il dispose encore d'un vaste potentiel inexploité - tourisme, transports, construction navale, énergie, bioprospection et exploitation minière sous-marine, - ***mais la pêche reste un secteur extrêmement important qui pourrait servir de point d'entrée pour le développement ultérieur des autres activités de l'économie bleue.*** L'adoption d'outils de gestion écosystémiques en particulier, la planification spatiale marine et la mise en œuvre efficace des plans spatiaux marins favoriseront une économie bleue solide sur le continent africain.

Pour des interventions efficaces de ***l'Économie Bleue*** dans le secteur de la pêche en Afrique, à même de générer plus d'emplois, d'assurer la sécurité alimentaire et de protéger les océans pour les générations futures, il est nécessaire d'entreprendre des actions délibérées et cohérentes. Celles-ci devront s'appuyer sur des cadres politiques à l'échelle du continent telle que la Stratégie maritime intégrée africaine 2050 de l'UA et mondiaux telle que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Par ailleurs, le *Manuel de politique de l'économie bleue pour l'Afrique* fournit un bon point d'entrée pour une pêche durable dans le contexte de l'économie bleue en Afrique, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

C'est dans le cadre d'une contribution à ces efforts pour le développement du secteur de la pêche du Continent, dans le cadre d'une économie bleue durable, qu'intervient l'organisation de ce cette Conférence qu'organise la COMHAFAT en collaboration avec le Centre for Coastal Management (CCM) – Africa Centre of Excellence in Coastal Resillience (ACECoR).

Sous le titre de ***“Le plein potentiel du secteur de la pêche et la promesse d'une économie bleue durable”***, cette rencontre d'une durée de 3 jours, regroupera les représentants des 22 États membres de la COMHAFAT, des Organisations sous régionales de la pêche et d'autres partenaires, pour délibérer sur les perspectives de développement d'une économie bleue et définir des trajectoires pour développer le secteur de la pêche de la région de manière durable dans la Région.

## **Objectifs :**

- **Objectif principal :**

Le développement du secteur de la pêche dans le cadre de l'économie bleue durable dans la région.

- **Objectifs spécifiques :**

- Place et rôle de la pêche dans l'économie bleue des pays de la côte atlantique africaine ;
- Sensibilisation sur la promotion de l'économie bleue durable avec un accent particulier sur le secteur de la pêche ;
- Identification des défis et opportunités liés à l'exploitation durable du potentiel de la pêche dans le cadre de l'économie bleue dans la Région ;
- Amélioration de la gouvernance maritime à travers les concepts de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques et la gestion des conflits avec les autres composantes de l'économie bleue ;
  
- Identification des mécanismes de coordination institutionnelle pour harmoniser les activités de pêche avec les autres domaines de l'économie bleue ;
- Mise en évidence des meilleures pratiques en matière de développement de la pêche et de sa participation à l'économie bleue ;

### **Résultats attendus :**

À la fin de la Conférence, les résultats suivants devraient être atteints ;

- Les participants auront appréhendé le concept d'économie bleue, ses cadres juridiques et institutionnels et les perspectives et enjeux liés à son développement ;
- Appropriation par les participants des séquences et étapes du processus d'élaboration d'une politique de l'économie bleue ;
- Les contraintes et opportunités pour le développement d'activités de base en amont et en aval de la chaîne de valeur de la pêche dans la Région, seront identifiées et examinées.
- Les opportunités d'harmonisation des secteurs de l'économie bleue, des opérations institutionnelles et des instruments internationaux seront explorées ;
- Des pistes pour domestiquer les instruments internationaux sur l'élaboration de stratégies de pêche durable dans le cadre d'une économie bleue seront identifiées et proposées pour leur application.

### **Déroulement de la Conférence**

La conférence se déroulera sur 3 jours. Elle abordera successivement :

- Sensibilisation à l'économie bleue, notamment dans le domaine de la pêche ;
- Rappel des principales initiatives africaines en rapport avec le développement d'une économie bleue ;
- Les meilleures pratiques en matière de développement de la pêche et sa participation à l'économie bleue aux échelles industrielle et artisanale ;

- Introduction à la mise en place de mécanismes de coordination institutionnelle, politique et juridique pour harmoniser les activités de pêche avec les autres domaines de l'économie bleue.

Les participants seront également engagés dans un jeu de rôle, où ils seront chargés de présenter leurs stratégies nationales de développement des pêches aux chefs d'État lors d'une réunion de l'UA.